Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 056-215601345-20260424-21DEL2026-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE DE MOHON

SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
21 AVRIL 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL– DCM2026.04.21 - 05
Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

L'an deux mil vingt-six, le 21 avril à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de MOHON se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Mohon, sur convocation en date du 17 avril 2026 qui leur a été adressée le 17 avril 2026, par voie dématérialisée et par envoi postal à leur domicile suivant le choix opéré par chacun conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, par Madame DENIS Josiane, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie et sur le site mohon.fr le 17 avril 2026.

Etaient présents les Conseillers Municipaux suivants : Mme DENIS Josiane Maire et Président de séance, Mme BOUTE Marie-Annick, Mr LE QUEUX Pascal, Mme CLERO Anne-Marie, Mr DELATTE Didier, Mme MOCHEL Josiane, Mme GUILLEMAUD Edith, Mr LE MÉRO Laurent, Mme QUESTROY Nathalie, Mme LERCH Cathy, Mr RONCIERE Anthony, Mr HOUEIX Ludovic.

Étaient absents donnant pouvoir :

Mme HONORÉ Sylvie donnant pouvoir à Mme CLERO Anne-Marie.
Mr BIGORGNE Cédric donnant pouvoir à Mr LE QUEUX Pascal.

Était absent : Mr PIROU Christophe.

Nombre de Conseillers :

Membres en exercice	Membres présents	Membres donnant pouvoir	Suffrages exprimés
15	12	02	14

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Président de séance : Madame DENIS Josiane.

Secrétaire de séance : Madame GUILLEMAUD Edith.

****

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 056-215601345-20260424-21DEL2026-DE

DELIBERATION DCM2026.04.21 - 05 – AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025

Présentation de la demande
Autorisation de prise en charge financière
Délibération à prendre

Rapporteur : Madame DENIS Josiane, Maire

****

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RÉSULTAT DE CLOTURE 2024	MONTANT AFFECTE A LA SECTION D'INVESTISSEMENT EN 2025	RÉSULTAT DE L'EXERCICE **2025**	RESTES A RÉALISER 2025	SOLDE DES RESTES A RÉALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RÉSULTAT
INVESTISSEMENT	+10 385.94		+613 215.58	+726 600,00 + 54 302.00	- 672 298.00	-48 696.48
FONCTIONNEMENT	+964 726.53	+754 314.06	+261 308.12			+471 720.59

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit),

Le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement 2025 comme suit :

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ AU 31/12/2025	471 720.59 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068) =	48 696.48 €
Solde disponible affecté comme suit :	

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 056-215601345-20260424-21DEL2026-DE

Affectation complémentaire en réserves (c/1068) =	0 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R002) =	423 024.11 €
TOTAL affecté au c/1068 =	48 696.48 €

Pour mémoire, les éléments ci-dessous devront figurer au BP 2026

- Résultat d'investissement reporté au BP 2026, ligne R001 = 623 601.52 €
- Résultat de fonctionnement reporté au BP 2026, ligne R002 = 423 024.11 €
- Restes à réaliser en dépenses = 726 600 €
- Restes à réaliser en recettes = 54 302 €
- TOTAL recette au c/1068 = 48 696.48 €

Madame le Maire propose d'approuver l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025.

LE CONSEIL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Maire propose de voter à main levée,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Accepte la proposition d'un vote à main levée et procède à un vote qui donne les résultats suivants :

PRESENTS	12
DONNANT POUVOIR	02
VOTANTS	14

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 056-215601345-20260424-21DEL2026-DE

NE PREND PAS PART AU VOTE	00
ABSTENTION	00
SUFFRAGES EXPRIMES	14
MAJORITE ABSOLUE	08
POUR	**14**
CONTRE	00

- Donne un avis favorable à cette demande d'approbation de l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025.

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 sur le site www.mohon.fr Date de mise en ligne de l'acte : 24 avril 2026

Le Secrétaire de séance,

Mme GUILLEMAUD Edith

Le Maire,

Mme DENIS Josiane